N° 411 JUIN 2010

MENSUEL

# Le Bulletin de L'ILEC

MESURER LE BIEN-ÊTRE ?

LE PIB EST MORT, VIVE LE…
*Éditorial* page 2

POUR EN FINIR AVEC LA DICTATURE DE LA MOYENNE
*Entretien avec Claire Plateau* page 1

PRIME À L'INDICATEUR UNIQUE
*Entretien avec Dominique Méda* page 4

PÉDAGOGIE D'ABORD
*Entretien avec Xavier Timbeau* page 7

TABLEAU DE BORD POUR NOUVEL HORIZON
*Entretien avec Philippe Le Clézio* page 9

LE BONHEUR COLLECTIF, UN LEURRE
*Entretien avec André Comte-Sponville* page 11

## Mesurer le bien-être ?

## Pour en finir avec la dictature de la moyenne

**L'indicateur magique, unique et commun à tous, de la mesure de la performance économique et du progrès social n'existe pas. La complexité de la mesure du bien-être appelle plutôt à la création d'un tableau de bord unique, avec une batterie d'indicateurs.**

*Entretien avec Claire Plateau, responsable de la coordination sur le développement durable et sur les suites de la commission Stiglitz, Insee*

*Depuis quand et pourquoi s'intéresse-t-on à la mesure du bonheur ou du bien-être ?*

**Claire Plateau** : Dès la fin des années soixante, l'idée de croissance, qui a dominé les choix économiques collectifs depuis la fin de la guerre mondiale, est critiquée de divers côtés, parce que la croissance s'accompagne de phénomènes négatifs (insécurité, encombrement urbain, pollution) et de prélèvements jugés excessifs sur la nature. Le concept de développement est jugé plus riche, car plus multidimensionnel. Ces interrogations reviennent fortement quand un nouveau régime de croissance se met en place dans le milieu des années 80, dans le cadre d'économies globalisées, avec des ajustements structurels de grande ampleur, et des tensions environnementales et sociales accrues. C'est dans ce contexte qu'en 1990 le Programme des nations unies pour le développement (Pnud) décide de créer un rapport annuel sur le développement, et de publier un indicateur synthétique sur le développement humain, indicateur qui était recommandé par Amartya Sen, conseiller de la commission Stiglitz. Les réflexions autour de ces questions de mesure du progrès étaient de plus en plus prégnantes. Eurostat avait engagé entre 2007 et 2008 une réflexion sur « le PIB et au-delà ». Et depuis 2004, l'OCDE héberge un projet global ouvert à tous sur la mesure du progrès des sociétés.

*La fronde anti-PIB est-elle justifiée ?*

**C. P.** : Le PIB joue parfaitement son rôle pour mesurer les performances de l'appareil productif, ce pourquoi il a été créé. Mais on veut en faire aussi un indicateur de mesure du bien-être, ce qu'il n'a jamais été. Si la production économique est la base du bien-être

*(suite page 3)*

ilec

## Le PIB est mort, vive le…

Connaissez-vous Jigme Singye Wangchuck ? Est-ce un surnom de Pierre Dac, le nom d'un personnage rencontré par Candide ou le chanteur d'un groupe de rap ? C'est celui du quatrième roi du Bhoutan, royaume bouddhiste grand comme la Suisse, coincé entre la chaîne de l'Himalaya et l'Inde. Sa Majesté Jigme Singye Wangchuck s'est singularisée en 1972, au moment de son accession au trône, en lançant, de la tribune des Nations unies, un concept que d'aucuns ont qualifié de soixante-huitard, voire de *new age*. Nul appel à la révolte, mais à une nouvelle sagesse en économie, que résume le *« bonheur national brut »*, ou BNB. Plus qu'un simple modèle de croissance, c'est une philosophie politique qu'il propose à son pays, alors sur la voie du développement.

Le BNB, hissé au rang d'outil statistique officiel, repose sur quatre piliers qui conjuguent des objectifs aussi bien quantitatifs que – et c'est révolutionnaire à l'époque – qualitatifs : la croissance et le développement économiques ; la conservation et la promotion de la culture bouthanaise ; la sauvegarde de l'environnement et l'utilisation durable des ressources ; enfin, la bonne gouvernance responsable. Ici, l'exploitation d'une forêt et, à terme, sa destruction, n'augmentent pas le BNB, au contraire du PNB ou du PIB.

Aujourd'hui, sous le règne de Jigme Khesar Namgyel Wangchuck, fils de Jigme Singye Wangchuck, 68 % des 670 000 sujets du royaume seraient heureux. Bien-être objectif et subjectif, même combat. Bien sûr, au pays du Dragon-Tonnerre, la quête de ce BNB ne fut jugée possible que dans une société ethniquement et culturellement homogène, n'autorisant la pratique que du seul bouddhisme et chassant 800 000 Népalais hindouistes. Longtemps fermé aux influences extérieures, le Bhoutan n'a autorisé la télévision et internet qu'en 1999. Tout est pour le mieux.

Ce concept holistique de BNB est-il exportable ? C'est, selon Dominique Méda, le souhait qu'auraient émis les experts de la « commission Stiglitz », réunie en 2008 à la demande du président de la République, pour s'interroger sur la mesure du bonheur, sans pour autant rompre véritablement avec le fétichisme du PIB. *« Il faudrait développer, à côté du PIB, un ou deux grands indicateurs capables de nous montrer les évolutions de notre patrimoine naturel et de notre santé sociale »*, suggère-t-elle. Au reste, les indicateurs synthétiques ne manquent pas qui, empreinte écologique ou indicateur de santé sociale, nous alertent que notre patrimoine commun se délite. Indicateur unique ou tableau de bord ? Tandis que la commission Stiglitz aurait surtout travaillé à un *« nouvel indicateur synthétique, l'épargne nette ajustée »,* tranche Philippe Le Clézio, le Conseil économique, social et environnemental aurait plus sagement *« écarté cette option d'un indicateur unique, monétaire ou non »*. La raison ? Il serait d'une construction trop difficile, et de surcroît *« impropre à rendre compte des évolutions de la société ». « Il n'y a pas de chiffre magique qui résumerait tout*, enchérit Claire Plateau*, la réalité est plus complexe ».*

Pour Xavier Timbeau, *« si l'apport du PIB étendu, du PIB vert ou de l'épargne nette ajustée est de prendre en compte les contraintes environnementales »*, ces concepts font appel à *« des hypothèses largement discutables »* : *« Peut-on compenser la destruction de l'environnement par un niveau de vie supérieur ? »*, s'interroge-t-il. Contre les pessimistes voire les fanatiques de l'Apocalypse, André Compte-Sponville se veut pragmatique : *« Le progrès ne fait pas le bonheur ? Rien ne le fait. Ce n'est pas une raison pour renoncer au progrès, ni au bonheur. »* Aux avis des experts, Facebook ajoute ainsi depuis peu celui de la société civile, exclue des débats en savantes commissions. De l'observation des « statuts » de ses quatre cents millions d'utilisateurs, à travers l'analyse de leurs mots, positifs ou négatifs, ce réseau social tire des indices du bonheur ou du malheur. Pic de bonheur en France selon Facebook ? Le jour de Pâques. Aux Etats-Unis ? Le 4 juillet, jour de la fête nationale. Et à Krasnoïarsk ?

*Jean Watin-Augouard*

matériel, elle n'est pas le but ultime d'une société. Ce débat est, au reste, fort ancien.

*Pour aller « au-delà du PIB » (titre de la conférence de novembre 2007 organisée par la Commission et le Parlement européens, l'OCDE, le Club de Rome et le WWF), doit-on l'enrichir (« PIB amélioré » ou « PIB vert ») ?*

**C. P.** : La commission Stiglitz rejette l'idée de verdir le PIB pour prendre en compte la dépréciation des ressources naturelles. Un tel indicateur présente peu d'intérêt, car il ne dit pas si notre mode de vie est durable. Alors autant laisser le PIB faire ce pour quoi il a été conçu, c'est-à-dire mesurer l'activité économique courante. La manière correcte de prendre en compte, dans la comptabilité nationale, les dégradations que la production fait subir à l'environnement, est d'écrire qu'il y a un transfert en capital de la nature vers l'économie, égal aux montants des coûts écologiques non payés.

*Ou le dépasser avec l'« épargne nette ajustée » ?*

**C. P.** : La commission ne conseille pas davantage *« l'épargne nette ajustée »* bien que ce soit une vision globale de la *« soutenabilité »* incluant l'ensemble du patrimoine que nous transmettons aux générations futures, capital physique, capital humain, patrimoine naturel, tout cela exprimé en unités monétaires. Le cadre analytique est séduisant, mais il est peu opérationnel, car il est difficile de tout monétiser. Aussi la commission invite-t-elle à distinguer la *« soutenabilité économique »*, qui serait exprimée en unités monétaires en agrégeant des stocks de capitaux économiques classiques, de capital humain et de capital de ressources fossiles exploitées, mesurées à leur prix de marché, et la *« soutenabilité environnementale »*, qui ne pourrait relever que d'indicateurs physiques multiples.

*Devant la diversité des indicateurs, quels critères simples retenir ? Que doit-on mettre en avant (alphabétisation, éducation, égalité, qualité de l'environnement, espérance de vie…) ?*

**C. P.** : Les critères devront être nécessairement divers, car il n'existe pas de mesure unique qui puisse résumer un phénomène aussi complexe que le bien-être des membres d'une société et la « *soutenabilité* » d'une économie. La commission Stiglitz a répertorié huit dimensions au moins qu'il est nécessaire d'appréhender : conditions de vie matérielle, santé, éducation, activités personnelles dont le travail, participation à la vie politique et gouvernance, liens et rapports sociaux, environnement (état présent et à venir), insécurité tant économique que physique. Elle recommande de ne pas se limiter à la mesure des niveaux moyens de bien-être dans une communauté, mais de fournir également une évaluation exhaustive et globale des inégalités pour chacune de ces dimensions, avec des mesures de leurs interactions, afin d'identifier les populations qui cumulent les handicaps.

*Dans la comptabilité nationale, n'y a-t-il pas déjà une panoplie d'indicateurs sous-exploités qui seraient plus pertinents que le PIB, même du point de vue des économistes ?*

**C. P.** : Oui, bien sûr, on peut trouver, dans le cadre central de la comptabilité nationale, plusieurs indicateurs moins connus que le PIB qui permettent de mieux s'approcher de la notion de bien-être des ménages. La commission Stiglitz préconise de leur donner une plus forte visibilité. C'est en particulier le

## Limites du PIB (produit intérieur brut)

Créé dans les années 1930 après la grande dépression, le PIB est ainsi calculé : consommation privée + investissements + consommation publique + exportations – importations. Il cumule la valeur ajoutée de toutes les activités économiques à caractère monétaire. Le PIB est une mesure de la production mais non du revenu.

On lui reproche une mauvaise évaluation des richesses d'une nation (35 % de la richesse nationale échapperait à la comptabilité économique), donc d'être un mauvais outil de pilotage de l'activité. Il donnerait une vision biaisée des réalités en raisons de plusieurs faiblesses :

– Limité à la production marchande, il ne mesure pas l'autoproduction (jardins ouvriers…). Il suffit, disait Alfred Sauvy, de se marier avec sa cuisinière pour faire baisser le PIB.

– Il ne dit rien sur la qualité des biens et des services. Il ne valorise pas les services rendus par la puissance publique aux ménages (sécurité, éducation, avantages sociaux), mais les prélèvements obligatoires acquittés par les ménages sont intégrés dans son calcul. Le bien-être des ménages est donc sous-estimé.

– Il ignore la répartition des revenus.

– Concept brut, il ne tient pas compte de l'usure des équipements utilisés pour la production des biens et services, ni de la nécessité de réinvestir une partie de ce qui est produit pour maintenir les capacités de production.

– Il ne prend pas en compte l'épuisement des ressources non renouvelables, ni les dégradations du patrimoine naturel, donc le bien-être des générations futures. Plus grave, les dégâts sociaux et environnementaux augmentent le PIB dès qu'ils se traduisent en biens marchands (déboisement de l'Amazonie qui permet la culture du maïs, marée noire qui donne du travail aux dépollueurs et aux assureurs, embouteillage qui accroît la consommation d'essence, ouragan qui fait travailler le BTP, pénurie d'eau qui augmente le PIB de l'Inde par l'emploi de plus de gens pour puiser plus profondément…).

– Il ne tient pas compte des activités non monétisables mais essentielles au développement de la société (politique, sociabilité).

cas des indicateurs de revenu et de consommation, en faisant ressortir la perspective « ménages ». Davantage d'attention devrait être portée au revenu disponible ajusté des ménages, ou encore à leur consommation effective. Ces deux indicateurs prennent en compte, en plus des revenus perçus par les ménages ou de la consommation qu'ils financent, les services en nature fournis par l'État (remboursement de soins de santé, service d'éducation, allocation logement, etc.). Ils correspondent mieux au vrai revenu et à la vraie consommation qui participent au bien-être des ménages.

*La « commission Attali » vient d'être réactivée et prépare un nouveau rapport. Il ne sera plus une longue liste de mesures, car, a indiqué Jacques Attali le 8 juin, « nous sommes dans une période d'économie de guerre, il faut se concentrer sur un petit nombre de priorités (…) : réduire l'endettement public et améliorer l'emploi, (…) par la croissance ». Et d'évoquer un objectif de croissance du PIB de 2,5 à 3 % en 2020. La dette, au centre des préoccupations, étant appréciée en proportion du PIB, le PIB n'est-il pas confirmé durablement comme l'alpha et l'oméga des débats économiques, tant par les pouvoirs publics que par les économistes ?*

**C. P.** : C'est faire une lecture un peu rapide du rapport de la commission Stiglitz que de penser qu'elle remisé le PIB au placard. Elle propose au contraire d'en améliorer la mesure, car si les ressources matérielles ne sont pas une fin en soi, elles font partie des moyens destinés à être transformés en qualité de vie et ont besoin d'être mesurés. Le PIB, qui est la mesure de l'ensemble de l'activité économique d'un pays et qui est régi selon des normes internationales, est un excellent étalon pour évaluer d'autres grandeurs économiques monétaires, notamment la dette : ce n'est pas tant le niveau absolu de celle-ci que son poids relatif dans le PIB – autrement dit le nombre d'années de production nécessaires pour la rembourser – qui permet d'en apprécier le poids.

*Quelles suites concrètes ont eu les travaux de la commission Stiglitz ?*

**C. P.** : Ce rapport n'est pas une fin, mais un point de départ, qui appelle à innover ou à accélérer les mutations du système statistique. Il s'est traduit par un calendrier d'actions très chargé, en particulier à l'Insee. Déjà, un programme dense d'enquêtes et de publications a été élaboré jusqu'en 2011 (il est consultable en ligne[1]. On note par exemple une étude sur les revenus, la consommation et l'épargne selon les caractéristiques des ménages en novembre 2009, une analyse des très hauts revenus (Insee Référence *« comptes et patrimoine »*, édition 2010), une enquête sur l'emploi du temps des ménages et sur l'appréciation subjective du bien-être (2011). Sur le plan international, toute la communauté des statisticiens se mobilise, et l'Insee y joue un rôle très actif. L'Insee et Eurostat animent un parrainage où les États européens réfléchissent à la prise en compte des recommandations de la commission par le système statistique européen, et à la définition des priorités. Ce groupe rendra son rapport en juillet 2011. Enfin, la coopération de l'Insee avec l'OCDE, qui a été très présente dans la commission Stiglitz, va se poursuivre, notamment pour la mise en œuvre du rapport dans les pays d'Amérique du Nord, en Corée du Sud, en Turquie, en Australie, etc. Un vaste programme de travail.

*Les pays émergents sont-ils en mesure de se doter d'un outil statistique de base ? Ne doit-on pas craindre une fracture statistique ?*

**C. P.** : Pour mieux associer l'ensemble de la communauté internationale, les évolutions des systèmes statistiques sont débattues dans les organismes internationaux comme l'ONU, avec le souci d'harmoniser les pratiques, en tenant compte des capacités des pays à les mettre en œuvre. Le comité statistique de l'ONU s'intéresse au suivi des recommandations de la commission Stiglitz, et il a inscrit un point sur cette question à l'ordre du jour de son comité statistique qui se réunira en février 2011.

*A nos systèmes de mesure, ne faudrait-il pas adjoindre des systèmes d'alerte ou de veille prospective ?*

**C. P.** : Les statisticiens produisent les tableaux de bord avec une batterie d'indicateurs. Mais ce n'est pas à eux de définir les cibles, ni les indicateurs d'alerte. C'est à ceux qui ont à conduire l'action publique.

*Propos recueillis par Jean Watin-Augouard*

1. A l'adresse www.insee.fr/fr/publications-et-services/dossiers_web/stiglitz/agenda_stiglitz.pdf.

# Prime à l'indicateur unique

**Seule une approche patrimoniale, donc collective, de la richesse physique et sociale de la société peut étayer un nouveau projet de civilisation.**

*Entretien avec Dominique Méda, sociologue, directrice de recherches au Centre d'études de l'emploi**

*Depuis quand observe-t-on un écart croissant entre les données du PIB (leur hausse) et le sentiment déclaré de bien-être des individus ?*

**Dominique Méda** : On ne suit cela que depuis peu, mais les courbes du PIB par habitant et d'indicateurs plus larges qui font place aux considérations de santé sociale, de pauvreté, d'inégalité, montrent un décrochement au milieu des années 1970. On a longtemps assimilé la croissance du PIB à celle du progrès : d'abord parce que la croissance, outre la prospérité, était censée produire aussi de la civilité et de la stabilité de l'ordre social, parce qu'elle est un signe de puissance, mais aussi parce que la production et la consommation ont été considérées, à partir du XVIIIe siècle, comme des actes civilisateurs par excellence. Il est aujourd'hui urgent de nous accorder sur ce que sont les dimensions constitutives du progrès et de nous doter d'indicateurs susceptibles d'assurer le suivi de ses évolutions.

*Au nombre des recommandations de la commission Stiglitz figure le principe de nouveaux indicateurs internationaux. Mais chaque pays ou institution internationale ne risque-t-il pas de défendre son pré carré ?*

**D. M.** : La commission Stiglitz recommande d'affiner les indicateurs de revenus que nous utilisons en prenant plus en considération les écarts de revenu et de consommation. Je ne crois pas qu'elle recommande l'adoption de nouveaux indicateurs synthétiques, dont elle désapprouve le principe. Elle s'intéresse pourtant à l'épargne nette ajustée (ENA), un indicateur proposé par la Banque mondiale qui analyse le solde des évolutions conjointes du capital économique, du capital humain et du capital naturel.

Il faudrait développer, à côté du PIB, un ou deux grands indicateurs capables de nous montrer les évolutions de notre patrimoine naturel et de notre santé sociale. Il est évident que s'accorder sur les dimensions que ces indicateurs devraient recouvrir est une question très sensible et éminemment politique. Comme le disait Léon Bourgeois, nous devons imaginer qu'à chaque génération échoit un patrimoine qui doit être, sinon augmenté ou préservé en l'état, du moins non dégradé, pour être transmis à la suivante.

*Si un consensus a paru se dégager dans cette commission sur la nécessité d'un nouveau paradigme, les voix semblent discordantes quant au futur outil statistique de référence. Faut-il un seul indicateur de progrès ou un tableau de bord ?*

**D. M.** : Pour moi, il faut un indicateur synthétique. Amartya Sen lui-même a reconnu, lors de la mise en place de l'indice de développement humain du Pnud, qu'il avait eu tort de douter de l'intérêt d'un indicateur unique. Seul un indicateur unique, dont les évolutions sont scrutées et publiquement débattues, est susceptible de contrebalancer le PIB.

*Pour aller « au-delà du PIB », doit-on l'enrichir (PIB « amélioré » ou « PIB Vert ») ou le dépasser (« épargne nette ajustée ») ? Quelles sont vos préconisations exposées lors du FAIR (Forum pour d'autres indicateurs de richesse) ?*

**D. M.** : Nous ne sommes pas d'accord sur tout à l'intérieur du FAIR. Nous sommes tous défavorables à l'ENA, parce que cet indicateur consiste à mélanger toutes les dimensions : si votre capital naturel est détruit mais que votre capital humain et économique augmente, tout va bien. Cela veut dire que l'on pense que le progrès technique pourra tout résoudre. Or c'est un pari trop risqué de penser cela. Des collègues pensent qu'il faut deux indicateurs. Je suis l'une des plus radicales en défendant l'idée qu'il n'en faut qu'un, mais un indicateur avec deux composantes et plusieurs sous-composantes permettant de comprendre d'où viennent les évolutions.

*Peut-on le faire de manière rigoureuse d'un point de vue statistique ?*

**D. M.** : Le problème est double, théorique et politique. Admettons-nous, contre les postulats de l'économie classique, que nous pouvons ensemble choisir les principaux critères du bien-être social ? Admettons-nous que nous nous en remettons au principe de la majorité, en ce domaine, comme en d'autres, pour décider des critères qui nous permettront de juger des performances de notre société ? Après, certes, les problèmes techniques restent nombreux : faut-il ou non une valeur monétaire ? Faut-il compter des ressources physiques ou les valoriser autrement ? Quelles pondérations choisir ? Quel poids donner aux générations futures ? Etc. Le rapport Stiglitz expose cela clairement. Mais le vrai problème est politique.

## Panoplie des principaux indicateurs

Il existe plusieurs dizaines d'indicateurs, d'influence internationale ou locale, calculés par agrégats statistiques ou par enquêtes et sondages, qui ont pour objet de « dépasser » le PIB au nom de développement durable, ou de mesurer le bien-être, voire le bonheur.

– *Carte mondiale du bonheur* (2006), conçue par Adrian White, université de Leicester.

– *Indicateur du bonheur* (2007), de Ruut Veenhoven, université Erasmus de Rotterdam.

– *Indicateur de sécurité personnelle*, du Canadian Council on Social Development.

– *Indicateur de la planète heureuse*, qui distingue le bien-être personnel du bien-être social (22 pays européens), publié par la New Economics Foundation (britannique) et les Amis de la Terre.

– *Indicateur de développement humain* du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) et Amartya Sen, publié tous les ans depuis 1990 avec trois indicateurs : le PIB par habitant exprimé en pouvoir d'achat, l'espérance de vie, le niveau d'instruction calculé sur la base du taux d'alphabétisation et du taux de scolarisation.

– *Indicateur de bien-être économique durable* (Ibed ou *ISEW*), élaboré par le Pnud et Herman Daly, qui inclut les coûts des dommages environnementaux.

– *Indice du bonheur mondial* (IBM), de Globeco, qui synthétise depuis 2000 des critères de paix et sécurité ; liberté, démocratie et droits de l'homme ; qualité de vie ; recherche, formation, information, communication et culture…

– *Bonheur national brut* (BNB), indicateur créé en 1972 qui prend en compte la croissance et le développement économique, la conservation et la promotion de la culture, la sauvegarde de l'environnement et l'utilisation durables des ressources, et la bonne gouvernance (le Bhoutan, converti de longue date à ce type d'instrument, arrive en tête du classement BNB).

*suite page 6*

*Quels critères simples retenir ? Que mettre en avant (alphabétisation, éducation, égalité, qualité de l'environnement, espérance de vie…) ?*

**D. M.** : Il faudrait un indicateur unique avec deux grandes composantes, une composante concernant le patrimoine naturel et une composante concernant la santé sociale. Pour le patrimoine naturel, il me semble qu'il faut mettre les ressources renouvelables et non renouvelables, la biodiversité, la qualité de l'air, de l'eau, des sols… Pour la santé sociale, je pense qu'il faut mettre des variables qui renvoient au niveau d'éducation, de santé, d'accès à l'emploi, au travail décent, à l'accès au logement, à la couverture publique des grands risques sociaux, comme dans l'indice de santé sociale de Marc et Marque-Luisa Miringoff ou dans l'indice de bien-être économique d'Osberg et Sharpe. Je renvoie pour plus de détails au très beau travail réalisé par Florence Jany Catrice, qui a calculé un indicateur de santé sociale des régions françaises.

*Qui a légitimité pour déterminer les critères de la richesse, du bien-être ou du progrès ?*

**D. M.** : C'est l'ensemble de la société, c'est-à-dire ou bien la représentation nationale, mais dotée d'un mandat pour cela, ou bien, et ce serait mieux, la société elle-même, au terme d'une délibération publique organisée, qui pourrait prendre la forme de conférences citoyennes où les citoyens décideraient eux-mêmes de ce qui compte vraiment pour la société dans laquelle ils vivent. En tout cas, cela ne peut en aucune manière se faire par le biais de consultations individuelles et donc du recueil de l'avis (ou pire de la satisfaction) des individus.

*N'y a-t-il pas autant d'indicateurs que de représentations d'une meilleure société ? Ne sont-ils pas autant que le PIB arbitraires et porteurs d'options idéologiques ?*

**D. M.** : C'est la grande critique que l'on adresse aux défenseurs des indicateurs synthétiques ! Une seule réponse possible : l'entrée en lice des citoyens et la prise en compte de leur conception. C'est un travail extrêmement complexe, je ne le nie pas. Il faut du temps, il faut développer des méthodes où l'on est sûr que tout le monde participe, y compris les gens qui en général n'ont pas voix au chapitre…

*De quelle manière intégrer l'environnement dans la mesure de la performance en termes de bien-être ou de richesse ?*

**D. M.** : L'empreinte écologique est intéressante. Le mieux me semblerait un indicateur susceptible de faire l'inventaire, le compte physique des ressources dont nous disposons et des services qu'elles peuvent rendre, une sorte de compte dont on suivrait les augmentations et les diminutions.

*Dans la comptabilité nationale, n'y a-t-il pas déjà une panoplie d'indicateurs sous-exploités qui seraient plus pertinents que le PIB, même du point de vue des économistes ?*

**D. M.** : Oui, mais je crois qu'il nous faut deux types de données : des données très fines, telles que celles que fournit déjà la comptabilité nationale – ou des comptes satellites, des informations tirées des enquêtes budget-temps ou de nombreuses autres enquêtes –, et des données qu'on peut agréger en un seul indicateur nous donnant des informations sur les évolutions, non plus des biens et services produits, non plus seulement des

>>

– *Bonheur national brut* à la française, de Globeco, qui réunit dix critères : PIB par habitant, taux de pauvreté, taux d'éducation, taux de recherche et développement, taux d'emploi, taux de participation aux élections, taux d'émission de carbone, situation des femmes, part des personnes dépassant 65 ans, espérance de vie à la naissance.

– *Indice du bien-être économique* (IBEE), d'Andrew Sharpe et Lars Osberg, qui repose sur l'idée qu'un pays peut avoir un PIB en hausse et un bien-être en baisse (l'IBEE est calculé à partir des flux de consommation courante incluant des biens et services non marchands, de l'accumulation nette de ressources productives – stocks de capital physique, ressources naturelles, moyens humains, environnement…, de la pauvreté et des inégalités de revenu, de l'insécurité économique et sociale – chômage, maladie).

– *Empreinte écologique de l'humanité*, indicateur développé par le WWF qui traduit nos modes de vie en hectares consommés et montre que si tout le monde vivait comme les Américains, quatre planètes n'y suffiraient pas.

– Epargne nette ajustée, de la Banque mondiale, qui évalue l'usage durable par une économie de son capital économique, humain et naturel.

– *Indice environnemental global*, en cours d'élaboration par la Commission européenne.

– *Indicateur de santé sociale régionale*, de Florence Jany-Catrice (2009), qui classe les régions françaises.

– *BIP 40*, baromètre des inégalités et de la pauvreté en France (1999).

– Indice de santé sociale aux Etats-Unis (1996), calculé à partir de seize variables.

– *Tableau de bord* du Conseil économique, social et environnemental (CESE, voir p. 9), avec douze indicateurs : croissance du PIB par habitant ; émissions de gaz à effet de serre ; part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie ; consommation d'énergie des transports ; productivité des ressources ; abondance des populations d'oiseaux communs ; prises de poissons en dehors des limites biologiques de sécurité ; espérance de vie en bonne santé ; taux d'emploi des 55-64 ans ; aide publique au développement ; risque de pauvreté après transfert sociaux.

revenus, mais du patrimoine qui compte pour la durée de notre environnement et de notre santé sociale. Ce sont deux choses et deux manières de considérer la richesse radicalement différentes.

*A nos systèmes de mesure, ne faudrait-il pas adjoindre des systèmes d'alerte ou de veille prospective ?*

**D. M.** : Si, mais c'est encore autre chose. Aucun des indicateurs alternatifs que j'ai cités n'aurait été capable de jouer le rôle d'alerte pour la crise qui s'est développée depuis 2008. Pas plus que le PIB, comme l'indique Stiglitz. Il nous faut d'autres indicateurs pour cela.

*Les débats autour de la mesure de la richesse n'appellent-ils pas une réflexion plus large sur la notion de progrès, sur les valeurs de la société et le projet de civilisation ?*

**D. M.** : C'est la thèse que je défends. Nous devons repenser en profondeur nos conceptions du progrès. Elles ne sont plus valables. Il faut en revenir à une conception beaucoup plus basique du progrès, proche de la signification que le terme avait au XVIe siècle : marche en avant (caractère spatial et neutre), développement, accroissement, et se débarrasser des significations que Bacon et Descartes, le siècle des Lumières puis le XIXe siècle y ont associées, comme si tout « plus » était un « mieux ». Il faut de surcroît se demander ce que signifie le progrès en raisonnant à l'échelle du monde entier et en prenant en considération les contraintes écologiques.

*Propos recueillis par J. W.-A.*

**Auteur de* Qu'est-ce que la richesse ? *(Aubier, 1999),* Au-delà du PIB, pour une autre mesure de la richesse *(Flammarion, 2008).*

# Pédagogie d'abord

**La commission Stiglitz s'est interrogée sur la pertinence de nos concepts comptables pour prendre la mesure du bien-être. Un an après la conclusion de ses travaux, l'heure est au pragmatisme.**

*Entretien avec Xavier Timbeau, rapporteur de la commission Stiglitz, directeur du département analyse et prévision à l'OFCE*

*Le débat sur la place du PIB comme outil pour rendre compte non seulement de la croissance économique mais aussi du développement ne date pas de la commission Stiglitz, comme l'attestent les indicateurs conçus avant 2008 par des économistes, l'ONU, l'OCDE, des ONG, ainsi que maints colloques et ouvrages depuis les années 1970 (rapport Meadows, le « halte à la croissance » du Club de Rome) et 1987 (rapport Brundtland). Qu'est-ce qui a justifié la réunion de cette commission ?*

**Xavier Timbeau** : Son travail a porté principalement sur la mesure : nos concepts comptables sont-ils adaptés pour comprendre les problèmes de notre siècle, dont certains – inégalités, durabilité, bonheur et société de consommation – avaient fait l'objet de réflexions antérieures. Il ne s'agissait pas tant de poser des questions nouvelles ou de reposer des questions anciennes que de mettre en place un socle de notions permettant de traiter de ces questions et d'alimenter un débat tant théorique qu'empirique ou politique.

*De quels travaux s'est-elle inspirée ?*

**X. T.** : La filiation des travaux de la commission Stiglitz remonte à des réflexions menées autour de la Seconde Guerre mondiale sur le bien-être en économie. D'autres filiations concernent les réflexions sur la croissance durable et sur la notion subjective de bien-être. Le point de convergence avec le « Forum pour d'autres indicateurs de richesse », par exemple, tient en particulier à la notion de durabilité écologique et sociale.

*Pourquoi cette commission a-t-elle été composée uniquement d'économistes, excluant les représentants d'autres disciplines, qualifiés pour apprécier d'autres critères de progrès (alphabétisation, éducation, qualité de l'environnement, espérance de vie…) ?*

**X. T.** : La commission a été réunie en vue d'opérer un travail de recherche. Le résultat de ses travaux est ouvert aux critiques ou apports de tous. Sa légitimité n'était pas supposée tenir à sa composition, au fait d'être représentative d'une diversité, mais à l'appréciation portée sur ses travaux. Elle s'évaluera par l'influence que la commission aura eue sur le débat. Celle-ci a été composée d'économistes qui entendaient produire une analyse d'économistes sur la question. La pluridisciplinarité n'aurait pas été un plus. Rien n'empêche une commission pluridisciplinaire, d'historiens ou de sociologues de répondre différemment à la question de savoir si nous disposons des bons concepts et des bonnes mesures pour apprécier la manière dont l'activité économique répond aux objectifs qui lui sont assignés.

*Depuis quand et pourquoi s'intéresse-t-on à la mesure du bonheur ? Pourquoi cet intérêt en économie ?*

**X. T.** : On s'intéresse à la question du bonheur en économie depuis le siècle des Lumières, la première et pour certains la seule condition du bonheur étant la liberté. La mesure du bonheur est une préoccupation plus récente, marquée par les travaux de Richard Easterlin, dans les années 1970. La question été abordée sous deux angles : une critique de la société de consommation, dont les objectifs semblaient s'éloigner de la satisfaction des besoins, et une réflexion sur le caractère volontaire ou subi du chômage, une des façons de trancher étant de mesurer la satisfaction des chômeurs – un résultat

étant que les chômeurs, même indemnisés et à même revenu que ceux qui travaillent, sont en grande majorité malheureux.

*Depuis quand observe-t-on un écart croissant entre les données du PIB et le sentiment déclaré de bien-être des individus ?*

**X. T.** : Depuis qu'on pose la question. Malheureusement, on ne peut pas conclure grand-chose de cela. Le sentiment déclaré des individus est un élément subjectif, relatif et assez ambigu. Et il n'y a pas beaucoup de raisons de penser qu'un lien pourrait exister entre PIB et bonheur déclaré.

*La fronde anti-PIB est-elle justifiée ? Ne lui demande-t-on pas ce qu'il n'a jamais dit ?*

**X. T**. : Oui et non. Le PIB est une mesure de l'activité économique, et l'activité économique est orientée vers quelque chose. En somme, on attend que chacun y trouve la satisfaction de ses besoins, même si les besoins des autres paraissent futiles, que chacun puisse avoir le maximum d'opportunités, choisir le plus librement possible, et tout cela dans le respect des générations futures. Ce n'est pas un mince programme de faire vivre sur une planète petite de plus en plus d'individus, de plus en plus exigeants. L'appareil comptable doit nous permettre d'appréhender la réalité du fonctionnement de nos sociétés et l'adéquation avec les objectifs et les contraintes. Le PIB ne peut être le seul élément pour en juger, mais toute activité économique s'inscrit dans cet espace de contrainte et d'objectifs, dans cette exigence de justice. Le PIB doit permettre d'aborder ces questions.

*Pour aller « au-delà du PIB »[1], doit-on l'enrichir (PIB « amélioré » ou « PIB Vert ») ou le dépasser (« épargne nette ajustée ») ?*

**X. T.** : « Au-delà du PIB » s'inscrit dans cette démarche : intégrer la contrainte environnementale, c'est-à-dire, dans la perspective que l'on qualifie parfois péjorativement de « management environnemental », assurer que les futures générations pourront vivre aussi confortablement que nous. L'apport du PIB étendu, du PIB vert ou de l'épargne nette ajustée est de prendre en compte ces contraintes. La commission Stiglitz a fourni sur ces notions un appareil critique important. Chacun de ces concepts fait appel à des hypothèses qui sont largement discutables : durabilité forte ou faible, aptitude du progrès des techniques à compenser l'épuisement du pétrole, compensation de la destruction de l'environnement par un niveau de vie supérieur, de la disparition des ours polaires par les connaissances léguées aux générations futures… Certains concepts sont construits sur un échafaudage théorique insuffisant et manquent de cohérence, comme l'épargne véritable ou l'empreinte écologique. C'est là le cœur du travail de la commission : approfondir nos connaissance et nos réflexions sur ces concepts, critiquer les pratiques naissantes, élargir le champ de ces notions pour intégrer d'autres dimensions et assurer la diffusion de ces notions.

*Si un consensus a paru se dégager sur la nécessité d'un nouveau paradigme, les voix sont discordantes quant au futur outil statistique de référence. Faut-il un seul indicateur de progrès ou un tableau de bord ?*

**X. T.** : Certainement pas un seul indicateur. Il faut un tableau de bord, mais cohérent, rigoureux, indiscutable, ouvert et transparent. L'instrumentation de la voiture combine cette diversité (vitesse de l'auto, remplissage du réservoir) et cette

## Les douze recommandations du rapport Stiglitz

La moitié des douze recommandations du rapport Stiglitz (www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/fr/index.htm) sont destinées à corriger le PIB, l'autre à recenser les composantes du progrès.

1. Dans le cadre de l'évaluation du bien-être matériel, se référer aux revenus et la consommation plutôt qu'à la production ; mettre en parallèle l'évolution du revenu réel des ménages et l'évolution du PIB.

2. Mettre l'accent sur le calcul du revenu et de la consommation des ménages, la croissance de leur revenu réel étant souvent très différente de celle du PIB par habitant.

3. Prendre en compte le patrimoine en même que les revenus et la consommation.

4. Accorder davantage d'importance à la répartition des revenus, de la consommation et des richesses.

5. Elargir les indicateurs de revenu aux activités non marchandes.

6. Améliorer les mesures de la santé, de l'éducation, des activités personnelles, des conditions environnementales ; concevoir et appliquer des outils robustes et fiables de mesure des relations sociales, de la participation à la vie politique et de l'insécurité.

7. Fournir une évaluation exhaustive et globale des inégalités.

8. Conduire des enquêtes visant à évaluer les liens entre les divers aspects de la qualité de la vie de chacun, les informations obtenues étant utilisées lors de la définition de politiques dans différents domaines.

9. Fournir des informations nécessaires à l'agrégation des dimensions de la qualité de la vie (indicateur synthétique).

10. Intégrer aux enquêtes des instituts de statistique des questions visant à connaître l'évaluation que chacun fait de sa vie, de ses expériences et priorités.

11. Apprécier la « *soutenabilité* » (durabilité) par un tableau de bord d'indicateurs interprétables comme des variations de certains stocks sous-jacents (dont un indice monétaire).

12. Suivre les aspects environnementaux de la « *soutenabilité* » avec une batterie d'indicateurs physiques, dont un capable d'indiquer que va être touché un niveau dangereux d'atteinte à l'environnement (climat, ressources halieutiques…).

cohérence (les fluctuations de la longueur des amortisseurs n'intéressent pas le conducteur, pas plus que la nature des turbulences à la sortie du pot ou le nombre de reflets dans les chromes). Un tableau de bord est donc un ensemble d'indicateurs choisis en vue d'une information juste et cohérente pour la prise de décision.

*Peut-on faire ce choix de manière rigoureuse d'un point de vue statistique ?*

**X. T.** : Il faut d'abord que cela soit rigoureux du point de vue économique. Puis se pose la question de la mesure, c'est-à-dire du système d'information qui permet de collecter les données. La question de la rigueur statistique vient en troisième position, dans le traitement des données.

*Au nombre des recommandations de la commission Stiglitz figure le principe de nouveaux indicateurs internationaux. Chaque pays ou institution internationale ne risque-t-il pas de défendre son pré carré ?*

**X. T.** : Non, puisque le but est d'utiliser les comparaisons entre pays comme moyen de juger de la pertinence ou de l'efficacité de tel ou tel principe de société. Pour comparer, il faut des concepts homogènes. Les pays ont une grande pratique en matière de normalisation comptable. Ce n'est pas le problème. En revanche, certains pays peuvent s'opposer à des mesures qui conduiraient à attirer l'attention sur des pratiques critiquables : mesurer les destructions environnementales peut changer notre jugement sur la performance de beaucoup d'économies. Ensuite, et c'est là qu'un débat ouvert et rigoureux sur les concepts est essentiel, certains concepts peuvent être manipulés pour faire pression injustement : qui émet le $CO_2$, le pays producteur, qui abrite les usines, ou le pays consommateur, pour qui a été mobilisée l'usine ? La juste appréciation de la responsabilité n'est pas simple, mais elle est critique pour savoir qui on doit taxer, qui doit modifier son comportement et qui doit agir.

*En termes de qualité de vie, troisième axe retenu par la commission, dans quels domaines des mesures fiables pourraient être établies ?*

**X. T.** : Ce troisième axe est très important, puisqu'il pose la question des buts de la vie en société. Il se heurte à un problème de taille : y a-t-il une façon d'être heureux ? Devons-nous faire le bonheur de nos voisins ? Peut-on être libre et en même temps se forcer au bonheur ? Dans le projet philosophique des Lumières, la liberté individuelle, assurée en particulier par l'accès au bien-être matériel et à l'émancipation de toute morale imposée par les autres, était la réponse. On ne peut que douter de la mise en œuvre de ce projet politique par le fonctionnement des économies modernes. Il est violé de façon flagrante à de multiples niveaux. Mais on ne peut pour autant en nier les principes, en particulier ceux de responsabilité et de liberté.

*Quelles suites concrètes ont eu les travaux de la commission Stiglitz ou ceux du CESE, en termes d'indicateurs alternatifs ? Le gouvernement a-t-il établi une feuille de route ?*

**X. T.** : Le gouvernement français a confié à l'Insee une feuille de route assez ambitieuse, puisque l'Institut doit mettre en œuvre le maximum des recommandations de la commission. L' Insee joue un rôle de démonstrateur et d'expérimentateur en la matière. Il faudra du temps pour parvenir à des progrès concrets. Il est aujourd'hui indispensable que l'univers académique, intellectuel, mais aussi le grand public s'emparent de ces questions. Elles sont d'une grande difficulté parce que nous ne vivons pas sous des dictatures qui imposent des objectifs quantifiés et simples.

*Propos recueillis par J. W.A.*

*1. Titre de la conférence des 19 et 20 novembre 2007 organisée par la Commission européenne, le Parlement européen, l'OCDE, le Club de Rome et le WWF.*

# Tableau de bord pour nouvel horizon

**Bâtir un projet de civilisation pour améliorer le bien-être et réduire les inégalités tout en levant l'hypothèque environnementale. Une ambition qui nécessite l'implication des citoyens.**

*Entretien avec Philippe Le Clézio, rapporteur de la commission du Conseil économique, social et environnemental (CESE) sur les indicateurs**

*Le 20 janvier 2009, François Fillon a ainsi interrogé le CESE : « De quelle information les hommes politiques, les citoyens et les acteurs économiques doivent-ils disposer pour prendre des décisions ou adopter des comportements favorables à un développement durable ? » Quelles sont les convergences et les divergences entre la commission Stiglitz (septembre 2009) et le CESE, qui suggérait dans son avis du 27 mai 2009 une douzaine d'indicateurs ?*

**Philippe Le Clézio** : La principale convergence réside dans la critique du PIB et de ses insuffisances, pour rendre compte du progrès et du bien-être. La commission Stiglitz et le CESE ont, chacun dans son registre, officialisé les travaux de nombreux chercheurs depuis de nombreuses années. L'un et l'autre ont conclu à la nécessité de mieux intégrer les dimensions sociale et environnementale du bien-être. Ici apparaît une première différence d'approche. La commission Stiglitz a surtout travaillé à un indicateur synthétique, l'épargne nette ajustée (ENA), intégrant ces dimensions en les monétisant. Le CESE a d'emblée écarté l'indicateur unique, monétaire ou non, considérant les difficultés de sa construction et son impropriété à rendre compte des évolutions de la société. Il a estimé que les citoyens étaient en capacité d'apprécier celles-ci au moyen d'un tableau de bord formé de plusieurs indicateurs accordant une place équivalente aux dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable. Une autre différence concerne l'association des citoyens à l'élaboration des indicateurs, voulue par le CESE, alors que les travaux de la commission Stiglitz sont marqués par l'origine de ses membres, pour la plupart économistes.

*L'économie politique est-elle armée, et les institutions économiques et financières pratiquement organisées, pour opérer un retour critique sur les indicateurs macroéconomiques de référence ?*

**P. Le C.** : Des évolutions significatives sont en cours, au niveau tant de l'Union européenne que de l'OCDE, qui organisait en octobre dernier son troisième forum sous l'intitulé *« Statistiques, connaissances et politiques : définir le progrès, bâtir une vision, améliorer la vie »*. Mais le pas ne sera franchi que si le développement durable est conçu au niveau politique comme un projet de transformation de la société, faisant passer au premier plan les solidarités sociales nécessaires à une gestion prévisionnelle des transitions, et la solidarité intergénérationnelle de long terme. La crise que nous traversons en fournit l'occasion, mais force est de constater que jusqu'ici les options de sortie sont d'une pauvreté et d'un classicisme affligeants.

*C'est le commissaire à l'Environnement qui a présenté en août 2009 la* « communication de la Commission européenne au Conseil et au Parlement » *intitulée* Le PIB et au-delà – Mesurer le progrès dans un monde en mutation. *Faut-il y voir le signe que l'UE s'oriente vers un simple additif environnemental, tout en conservant un PIB dont le même commissaire a rappelé les mérites, bref beaucoup de bruit pour rien ?*

**P. Le C.** : Ce serait très exagéré. À ma connaissance, personne ne conteste le PIB comme mesure de la production marchande et monétaire. Ce qui est contesté, c'est son utilisation en tant qu'indicateur de bien-être, du fait qu'il ne prend pas en compte les activités non marchandes, qu'il ne dit rien de sa répartition, ni des inégalités sociales ou des atteintes aux actifs naturels engendrées par nos modes de production et nos habitudes de consommation. Ensuite, la communication de Bruxelles ne se contente pas d'en appeler à un additif environnemental : elle souhaite un tableau de bord européen du développement durable comportant des indicateurs environnementaux et sociaux, et elle consacre une part appréciable de ses recommandations à la distribution des revenus. Elle se préoccupe aussi de l'actualité des données sociales. Sur bien des aspects, ses orientations rejoignent celles du CESE. On ne peut que s'en féliciter.

*La « commission Attali » prépare un nouveau rapport qui ne sera plus une longue liste de mesures, car, a indiqué Jacques Attali le 8 juin, « il faut se concentrer sur un petit nombre de priorités (…) : réduire l'endettement public et améliorer l'emploi, (…) par la croissance ». Et d'évoquer un objectif de hausse du PIB de 2,5 à 3 % en 2020. La dette étant appréciée en proportion du PIB, celui-ci n'est-il pas confirmé comme l'alpha et l'oméga des débats économiques ?*

**P. Le C.** : On peut le craindre. Mais plus que l'omniprésence de la référence au PIB, ce sont les politiques envisagées qui sont inquiétantes. Dans le prérapport de la commission Attali remis le 8 juin, partie « *Quels choix fondamentaux pour réussir 2020 ?* », il n'est fait allusion qu'une fois au développement durable, pour évoquer quelques exemples d'activités nouvelles qu'il pourrait engendrer. Nous sommes à l'opposé du caractère structurant des politiques gouvernementales, que souhaitait conférer le CESE à la stratégie nationale de développement durable.

*La querelle des indicateurs cacherait-elle un retour des « idéologies du progrès » ?*

**P. Le C.** : Si elles sont moins revendiquées, elles restent prégnantes chez beaucoup de décideurs. Le CESE s'est gardé de se ranger aux côtés de leurs thuriféraires, qui n'ont souvent comme argument qu'au fil de l'histoire l'humanité a toujours trouvé des solutions à ses problèmes par le progrès technique. Mais nous avons rejeté avec plus de vigueur encore les théories malthusiennes ou de la décroissance. Le débat est ailleurs, dans la refondation d'un projet de société, voire de civilisation, qui améliorerait le bien-être et réduirait les inégalités, tout en levant l'hypothèque environnementale. Il s'agit de se fixer des objectifs à moyen terme, et d'appréhender dans toutes leurs dimensions les transitions indispensables.

*A aller vers la socialisation voire l'étatisation de la définition des notions de bonheur et de bien-être, n'y a-t-il pas un risque d'instaurer des contraintes incompatibles avec la liberté des individus ou la souveraineté des Etats ?*

**P. Le C.** : Est-ce qu'on va vers une étatisation de la définition du bonheur, ou est-ce qu'on en vient ? Tous les travaux évoqués ont au moins un point commun : celui de mettre en question le PIB comme indicateur universel du bonheur et du bien-être, et de considérer que d'autres éléments sont à prendre en considération. Vivre dans une société où la pauvreté et le chômage seraient réduits, où l'horizon ne paraîtrait pas bouché par les émissions de $CO_2$, n'est pas sans influence sur le bien-être de chacun et de tous. Ce qu'on appelle le bien commun peut contrarier le bien-être individuel, mais sa défense justifie des contraintes qui, selon le point de vue, entravent les libertés et la souveraineté des États, ou les égoïsmes individuels ou nationaux.

*Qui a légitimité pour déterminer les critères de la richesse, du bien-être ou du progrès ?*

**P. Le C.** : Aux citoyens de décider du projet de société qu'ils veulent, mais aussi des indicateurs qui mesurent les progrès accomplis dans cette voie, et leur permettent d'évaluer l'efficacité des politiques. Il ne peut en aller autrement dans une démocratie. On ne peut pas voir se creuser le fossé qui sépare certaines données fournies par la statistique officielle et la perception qu'en ont les ménages, par exemple, en France, sur la question du pouvoir d'achat. Pour combler ce fossé, il faut les moyens d'une coopération entre les citoyens et les statisticiens, par la société civile organisée – en l'occurrence le CESE –, mais aussi dans une confrontation directe, lors de « conférences de consensus ». Nous avons recommandé des panels de personnes tirées au sort qui recevraient une courte formation, et de leur soumettre un tableau de bord d'une vingtaine d'indicateurs, pour vérifier qu'ils sont en phase avec leurs attentes. Il faut diffuser largement ce tableau de bord sous la forme la plus pédagogique possible, pour qu'il devienne la référence des débats en matière de développement durable.

*La question de la mesure du bonheur est-elle mondiale ou étroitement occidentale ?*

**P. Le C.** : Elle est universelle, ce qui ne signifie pas que les indicateurs soient toujours les mêmes. Dans certains cas, c'est indispensable : les émissions de $CO_2$ ont un effet planétaire quelles que soient leurs origines. Dans d'autres cas, un outil universel perd en pertinence : l'indicateur de développement humain de l'ONU, l'IDH, renseigne sur les écarts entre pays développés, pays émergents et pays en retard, mais il est de peu d'intérêt pour comparer les pays au sein de chacun de ces blocs.

*A nos systèmes de mesure, ne faudrait-il pas adjoindre des systèmes d'alerte ou de veille prospective ?*

**P. Le C.** : Bien sûr. Il en existe d'ailleurs déjà. La question est de savoir ce qu'on fait une fois l'alerte déclenchée, donc de définir les contraintes qu'imposent ces systèmes aux décideurs. La France, comme l'Union européenne, s'est dotée d'une stratégie de développement durable sur laquelle l'avis du CESE a été sollicité. Sa principale critique était qu'elle consiste en un catalogue de leviers sans caractère contraignant pour les principaux acteurs, à commencer par le gouvernement. Pour s'en tenir aux émissions de $CO_2$, des objectifs sont fixés, des moyens de les réduire sont évoqués, mais aucun dispositif n'est prévu pour rectifier le tir si l'évolution de la mesure diverge de la trajectoire souhaitée.

*Les débats autour de la mesure de la richesse n'appellent-ils pas une réflexion plus large sur la notion de progrès, le projet de civilisation ?*

**P. Le C.** : C'est tout mon propos. Loin de porter sur de simples outils statistiques, il s'agit d'un enjeu démocratique. Par le choix de tel ou tel indicateur ce sont des choix politiques, au sens profond du terme, qui sont opérés. Ce qui suppose d'être ouvert à l'innovation.

*Propos recueillis par J. W.-A.*

** www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/094000249/index.shtml.*

# Le bonheur collectif, un leurre

**Mesurer le bonheur, notion subjective, est une gageure. Et la croissance des biens matériels n'en est pas la source première, ni même une garantie.**

*Entretien avec André Comte-Sponville, philosophe, membre du Comité consultatif national d'éthique**

*Veut-on vraiment mesurer le bien-être, voire le bonheur ? Qui le prétend, et avec quels moyens ?*

**André Comte-Sponville** : Certains disent le vouloir. C'est à eux qu'il faut poser la question. Mais je leur souhaite bien du courage !

*Qui a légitimité pour déterminer les critères de la richesse, du bien-être ou du progrès ?*

**A. C.-S.** : Personne ou tout le monde. Où commence la richesse ? Quand on gagne trois fois le smic ? Dix fois ? Cent fois ? Quand on vit de ses rentes ? Quand on paie l'ISF ? Il n'y a pas de réponse objective, ni d'accord universel sur la question. C'est vrai aussi du bien-être et, *a fortiori*, du bonheur. Toutes ces notions sont relatives. Ce n'est pas une question de légitimité mais de point de vue et de rapport de force. La Révolution française a-t-elle constitué un progrès ? Je pense que oui ; mais Louis XVI, selon toute vraisemblance, en a jugé autrement ; et tous les historiens, encore aujourd'hui, n'en sont pas d'accord. Pareil pour les 35 heures : certains y voient un progrès, d'autres non. Personnellement, j'y vois à la fois un progrès social et une erreur économique. La seule légitimité, ici, c'est celle du suffrage universel. Mais rien ne prouve que la majorité ait raison…

*Quelle différence faire entre bonheur et bien-être ?*

**A. C.-S.** : Le bonheur est un état d'âme, comme tel subjectif ; il relève de la spiritualité plutôt que de l'économie. Alors que le bien-être est un état du corps, ou un certain confort matériel ou psychologique : il est plus objectif, sans l'être absolument, et davantage mesurable. Ma grand-mère, qui vivait dans une seule pièce, n'a jamais eu de salle de bains. Moi si, depuis toujours. Le gain de bien-être est incontestable. Quant à savoir si je suis plus

## Les indicateurs après le Grenelle

En France, la loi du 3 août 2009 de *« programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement »*, dite encore *« Grenelle 1 »* affirme plusieurs engagements en vue d'infléchir la politique des indicateurs, y compris au niveau microéconomique :

– *« L'Etat se fixe pour objectif de disposer en 2010 des indicateurs du développement durable à l'échelle nationale tels qu'ils figureront dans la stratégie nationale de développement durable et organisera à cet effet, avant la fin de l'année 2009, une conférence nationale réunissant les cinq parties prenantes au Grenelle de l'environnement. Le suivi de ces indicateurs sera rendu public et présenté au Parlement chaque année à compter de 2011 »* (article 48).

– *« L'Etat se fixe également pour objectif de disposer d'indicateurs permettant la valorisation, dans la comptabilité nationale, des biens publics environnementaux d'ici à 2010 »* (ibid.).

– *« Les organisations syndicales de salariés et d'employeurs seront saisies conformément à la loi n° 2007-130 du 31 janvier 2007 de modernisation du dialogue social sur la possibilité d'ajouter aux attributions des institutions représentatives du personnel une mission en matière de développement durable, d'étendre la procédure d'alerte professionnelle interne à l'entreprise aux risques d'atteinte à l'environnement et à la santé publique et de faire définir par les branches professionnelles des indicateurs sociaux et environnementaux adaptés à leurs spécificités »* (article 53).

– *« La France (…) appuiera l'introduction de critères environnementaux, notamment ceux relatifs à la biodiversité, dans les actions des institutions financières, économiques et commerciales internationales. La France proposera un cadre de travail au niveau communautaire pour l'établissement d'indicateurs sociaux et environnementaux permettant la comparaison entre les entreprises »* (ibid.). »

La conférence annoncée à l'article 48 s'est tenue le 20 janvier 2010. Elle a abouti à l'adoption de quatre *« indicateurs de contexte »* économique et social (taux de croissance du PIB par habitant et du revenu national net réel par habitant, taux de chômage et de sous-emploi ; rapport des niveaux de vie moyens des déciles extrêmes et rapport interdécile ; indice conjoncturel de fécondité) et de quinze *« indicateurs phares »* associés à des objectifs (émissions totales

*suite page 12*

heureux que ma grand-mère, c'est une tout autre question, dans laquelle la salle de bains ne joue à peu près aucun rôle.

*A aller vers la socialisation voire l'étatisation de la définition des notions de bonheur et de bien-être, n'y a-t-il pas un risque d'instaurer des contraintes incompatibles avec la liberté des individus ou la souveraineté des Etats ?*

**A. C.-S.** : Une définition est rarement contraignante. L'important, c'est de comprendre que l'augmentation indéfinie des biens matériels n'apporte aucune garantie de bonheur. Cela ne signifie pas que la croissance n'est pas importante (elle l'est pour faire reculer la misère, le chômage, la dette publique…), mais qu'il ne faut pas compter sur elle pour suffire au bonheur. Reste à se demander si le bonheur est à la charge des États. Vous connaissez la belle formule de Tocqueville : *« Que l'État se charge d'être juste ; nous nous chargerons d'être heureux. »* La politique est là pour combattre les causes objectives de malheur (la misère, l'oppression, l'injustice…), pas pour faire le bonheur des gens à leur place !

*Le bonheur collectif peut-il contrarier le bonheur individuel ?*

**A. C.-S.** : Il n'y a pas de bonheur collectif. Cela dit, quand vous augmentez la progressivité de l'impôt sur le revenu, il est vraisemblable que vous contrariez le bonheur individuel de quelques-uns. Ce n'est pas une raison pour ne pas le faire, mais n'en attendez aucun bonheur collectif.

*La question de la mesure du bonheur est-elle mondiale ou étroitement occidentale ?*

**A. C.-S.** : Ce n'est pas à un philosophe qu'il faut poser la question : interrogez un sociologue, un ethnologue ou un économiste.

*Le développement économique accroît-il le bonheur des populations ?*

**A. C.-S.** : La question est plus compliquée qu'il n'y paraît. Chacun sait que l'argent ne fait pas le bonheur ; mais la misère peut suffire, bien souvent, au malheur. Que la majorité des Français soient plus heureux, aujourd'hui, que ne l'étaient les esclaves de l'Antiquité, les serfs du Moyen Âge ou les ouvriers du XIXe siècle, cela paraît vraisemblable. Nous sommes mieux nourris, mieux logés, mieux soignés, nous vivons beaucoup plus longtemps, nous souffrons beaucoup moins (les progrès de la médecine, l'invention des antalgiques, on les doit au développement économique), nous sommes beaucoup plus libres… Il serait étonnant que nous ne soyons pas, au total, plus heureux ! S'agissant de l'avenir des pays développés, c'est différent : il faudrait se demander si le développement économique, par les problèmes écologiques et psychologiques qu'il entraîne, ne s'oppose pas, parfois, au bonheur des individus. Ce n'est pas une raison pour rêver de décroissance, mais peut-être pour réfléchir à notre mode de développement.

>>
de gaz à effet de serre ; empreinte carbone de la demande finale nationale ; part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie primaire ; consommation d'énergie dans les transports par habitant et intensité par rapport au PIB ; productivité des ressources et consommation de matières premières par habitant ; abondance des populations d'oiseaux communs ; artificialisation des sols ; espérances de vie à la naissance et en bonne santé ; taux de pauvreté monétaire ; emploi des personnes âgées de 55 à 64 ans ; part des 16-25 ans hors emploi et hors formation ; formation et sorties précoces ; aide publique au développement ; part de la R & D dans le PIB ; participation des femmes aux responsabilités politiques). Ce tableau est compliqué par près de trente *« indicateurs complémentaires »* à visée sociale ou environnementale (accidents du travail, taux de suicide, difficulté de lecture, renoncement soins de santé non satisfaits, difficulté de logement, émissions de GES par secteurs, répartition modale des transports internes terrestres de marchandises ; consommation de produits phytosanitaires…). Le ministère du Développement durable indique sur son site (www.developpement-durable.gouv.fr/Indicateurs-du-developpement,14064.html) que ces indicateurs *« ont pour objectif d'informer l'ensemble des acteurs (gouvernement, élus, collectivités locales, entreprises, ONG, citoyens...) des évolutions de l'économie de la société, des pressions sur l'environnement et de convaincre et inciter [il n'est pas précisé qui] à un changement de comportement »*.

*La fronde anti-PIB est-elle justifiée ?*

**A. C.-S.** : Ce n'est pas en cassant le thermomètre qu'on fait baisser la fièvre... Le PIB est une mesure économique, aussi évidemment utile qu'insuffisante. Il serait fou de vouloir s'en passer, mais il n'est pas absurde de le compléter par d'autres mesures, moins strictement économiques.

*Les débats autour de la mesure de la richesse n'appellent-ils pas une réflexion plus large sur la notion de progrès, sur les valeurs de la société et le projet de civilisation ?*

**A. C.-S.** : Sans doute que si. Mais ne comptez pas sur les valeurs morales pour compenser l'affaiblissement relatif de notre pays, ni pour créer de la richesse, ni pour faire reculer le chômage… La richesse n'a jamais suffi à faire une civilisation ; mais la pauvreté, encore moins.

*Qui croit encore au progrès et à sa mesure ?*

**A. C.-S.** : Les progressistes, et j'en fais partie ! Le progrès ne fait pas le bonheur ? Rien ne le fait. Ce n'est pas une raison pour renoncer au progrès, ni au bonheur.

*Propos recueillis par J. W.-A.*

* *Dernier ouvrage paru en avril 2010 chez Albin Michel :* le Goût de vivre et Cent Autres Propos.

**Bulletin de l'Institut de liaisons et d'études des industries de consommation**
Directeur de la publication : Dominique de Gramont – Editeur : Trademark Ride, 93, rue de la Santé, 75013 Paris (tél. 01 45 89 67 36, fax 01 45 89 78 74, jwa@tmride.fr, www.trademarkride.com) – Rédacteur en chef : Jean Watin-Augouard – Secrétariat de rédaction et contact : François Ehrard (01 45 00 93 88, francois.ehrard@ilec.asso.fr) – Maquette et mise en pages : Graph'i Page (01 39 72 20 28, ividalie@orange.fr)
Imprimé par : Imprimerie A. Mouquet, 2 rue Jean-Moulin, 93350 Le Bourget ( tél 01 48 36 08 54) – ISSN : 1271-6200
Dépôt légal : à parution – Reproduction interdite sauf accord spécial
www.ilec.asso.fr